



Certificats d'économies d'énergie

Opération n° IND-UT-19

Évaporateur performant

1. Secteur d'application

Industrie.

2. Dénomination

Mise en place d'un évaporateur performant.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

L'évaporateur comporte au moins 5 effets.

4. Durée de vie conventionnelle

20 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac

Pour la chimie-pharmacie :

Montant en kWh cumac pour un évaporateur selon le nombre d'effets	X	Puissance thermique de l'évaporateur en kW
700 pour 5 effets		P
1 200 pour 6 effets ou plus		

Pour l'agro-alimentaire :

Montant en kWh cumac pour un évaporateur selon le nombre d'effets	X	Puissance thermique de l'évaporateur en kW
600 pour 5 effets		P
1 000 pour 6 effets ou plus		